

HAUTE-LOIRE Infrastructures

# Le Plan de prévention du bruit dans l'environnement mis à jour

**Le Conseil départemental a élaboré une mise à jour du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) relatif aux routes départementales pour les trois prochaines années. Le public peut consulter ce dernier jusqu'au 13 mars.**

La mise à jour du PPBE, élaboré en 2016 dans la Haute-Loire, a pour objectif de pointer les sections de routes départementales à fort trafic dont le bruit peut gêner, voire perturber la santé des riverains. Une étude a été menée par le Département pour localiser ces zones.

Le PPBE, qui est imposé par une directive européenne, a pour objectif de protéger les populations et les établissements scolaires et de santé du bruit provenant des routes, et de mettre en place des solutions pour le réduire. Le Département a donc recensé dix-huit tronçons

sur son réseau dont le bruit peut gêner l'environnement. Ils sont situés principalement dans le secteur de Puy-en-Velay et dans le secteur de Monistrol-sur-Loire. Le Département a déjà mené plusieurs chantiers visant à réduire le bruit, comme en abaissant la vitesse (par exemple sur la RD44 à Sainte-Sigolène) ou en aménageant les routes (création de la déviation de Saint-Germain-Laprade).

**Plusieurs chantiers de voirie sur cinq ans**

Dans l'objectif de réduire le bruit provenant des zones recensées, le PPBE prévoit la réalisation de plusieurs chantiers sur cinq ans. Les principaux travaux consistent à refaire l'enrobé de certaines sections, comme sur la RD13 à Aiguilhe ou sur la RD373 entre Brives-Charensac et Le Puy-en-Velay. Le plus gros chantier prévu par le Département est la réalisation du déplacement de la



La Côte de Tireboëuf, à Brives-Charensac, est l'un des dix-huit tronçons recensés par le Département. Photo Progrès/Lucas ORIOL

RD12 à Bas-en-Basset et la construction d'un nouveau pont sur la Loire (mise en service prévue en 2024).

En revanche, cette nouvelle version du PPBE ne prend pas en compte l'ouverture, en 2018,

du Contournement de la RN88 de l'Agglomération du Puy : sa réalisation a entraîné une modification du trafic local et pendulaire sur les routes départementales et un changement de domanialité de certaines d'en-

tre elles. Il faudra attendre la sortie de la prochaine carte de bruit stratégique en 2022 et les nouvelles études du trafic réalisées par le Département pour avoir des données plus précises concernant le bruit.

Dans le cas des bâtiments recevant un bruit supérieur à la norme autorisée, l'instance pourrait aussi envisager un renforcement de l'isolation des façades après la réalisation d'une étude acoustique plus poussée.

Lucas ORIOL

lucas.oriol@leprogres.fr

Le PPBE est en consultation publique jusqu'au 13 mars inclus sur le site internet : [www.hauteloire.fr](http://www.hauteloire.fr), à l'Hôtel du Département, aux Pôles de Ritratoire de Brioude et Monistrol-sur-Loire. Des registres sont à disposition dans chacun de ces lieux pour recueillir les observations du public. Les remarques peuvent aussi être envoyées par courriel, à l'adresse suivante : [rdbruit.pbbe@hauteloire.fr](mailto:rdbruit.pbbe@hauteloire.fr)

PUY-DE-DÔME Santé

## Première en France : un cabinet de dentiste mobile pour les Ehpad

**Depuis quelques semaines, un cabinet dentaire d'un nouveau genre circule sur les routes du Puy-de-Dôme. Son originalité ? Aller soigner les résidents directement dans les Ehpad. Une première.**

Il aura fallu quatre ans pour faire aboutir ce projet aussi utile qu'innovant. Depuis quelques semaines, une camionnette abritant un véritable cabinet dentaire mobile sillonne les routes du Puy-de-Dôme pour aller à la rencontre des résidents d'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans le département.

Ce nouveau service expérimental, unique en France, permet d'aller directement à la rencontre des personnes souffrant de manque de mobilité. Ce projet piloté par l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des chirurgiens-dentistes, avec l'appui de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, l'Assurance maladie et la Région a pour

but d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes, incapables de se déplacer jusque chez un dentiste.

**Télédiagnostic tous les six mois**

« Nous avons constaté que les deux tiers des résidents en Ehpad ont besoin de traitement mais ils ont une mobilité réduite. Pourtant, nous savons que l'état bucco-dentaire d'un patient a des conséquences rapides et lourdes sur son état de santé général. C'est ainsi qu'est née l'idée de cet équipement », développe le docteur Eric Lenfant, président de l'URPS chirurgiens-dentistes Auvergne-Rhône-Alpes.

Une formation du personnel des Ehpad à la santé et à l'hygiène bucco-dentaire est donc prise en charge. Tous les six mois, ils réalisent un télédiagnostic grâce à des photos et des vidéos de la bouche de chaque résident consentant. Selon les besoins, une unité mobile de chirurgiens-dentistes locaux inter-

vient directement dans l'Ehpad. Une précédente expérience avait eu lieu à bord d'un camion, mais celui-ci ne pouvait pas se rendre partout.

Trop encombrant. Ce petit véhicule sanitaire de la taille d'un VSL peut accéder à tous les établissements tout en étant équipé des dernières innovations et de tous les équipements d'un cabinet dentaire moderne. « Soit le patient peut se déplacer vers la camionnette garée dans la cour de l'Ehpad, soit c'est le dentiste qui transporte une mallette dentaire portable pourvue de tout le matériel nécessaire jusqu'au chevet du résident », poursuit le docteur Lenfant.

**1 000 demandes en deux mois**

La camionnette mobile, pensée par des dentistes et des ingénieurs, a coûté environ 200 000 euros, dont la moitié est prise en charge par la Région. L'Assurance maladie et l'URPS ont également mis la main au porte-monnaie. « Derrière ce travail de prévention et d'intervention, il y a aussi une logique



Les dentistes libéraux locaux interviennent sur demande dans la camionnette. Photo Progrès/Geneviève COLONNA D'ISTRIA

d'économie pour le patient et la collectivité, poursuit le porte-parole des chirurgiens-dentistes. Plus on intervient tôt sur un problème bucco-dentaire, moins la santé de la personne se dégrade ».

Quarante-six Ehpad en milieu rural ont ainsi été choisis dans le Puy-de-Dôme pour tester ce dispo-

sitif, excluant Clermont-Ferrand et sa banlieue. S'il est concluant, l'essai sera élargi à d'autres départements ruraux, voire à la France entière. « Nous avons tablé sur 500 patients par an, sourit le docteur Lenfant. Nous avons déjà eu 1 000 demandes en deux mois. »

Geneviève COLONNA D'ISTRIA

H1L14 - V1